



CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SEANCE du 20 mai 2021

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2021

Compte rendu affiché le 31 mai 2021

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 19

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Gwendoline CHALON

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, MAZARD Roger, BOINON Sandrine, BONNET Fabrice, VERMARE Odile, DELORME Marie-Joëlle, LOTISSIER Marc, GIRAUD Alain, SOLEYMIEUX Géraldine, SERAILLE Marielle, CHALON Gwendoline, PERALDO Yves, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Membres excusés : GAYET Véronique (pouvoir à Yvette BRETONNIER), LOISON Thierry (pouvoir à Marc LOTISSIER).

- **Présentation de Monsieur Romain JOUREAU, Agent de Surveillance de la Voie Publique,**

Monsieur le Maire demande à Monsieur Romain JOUREAU, adjoint technique avec la fonction d'Agent de Surveillance de la Voie Publique, de se présenter. Après avoir été gendarme adjoint pendant deux ans, puis ASVP (à Craponne et Saint Genis Laval) et un parcours dans la sécurité privée, il explique avoir trouvé une opportunité avec ce poste sur notre commune. Il a été attiré par la diversité des missions proposées et il espère réussir le concours de police municipale afin de pouvoir étendre ces fonctions.

Monsieur Yvan SIMON présente les tâches quotidiennes et particulières : sécurité aux abords des écoles, surveillance du stationnement et des incivilités, distribution des courriers, informations et de lettre d'information, gestion du marché forain et de la régie et de l'aide aux services techniques. Son bureau est provisoirement installé à la salle pluriactivités.

Monsieur Romain JOUREAU expose qu'il y a beaucoup de choses à faire, que le travail est intéressant. Et que depuis son arrivée il constate un respect de l'uniforme et des règles de stationnement.

Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue sur la Commune.

- **Convention entre le Restaurant Scolaire communal et le Groupe Scolaire Saint Laurent,**

Monsieur le Maire demande à Yvette BRETONNIER, adjointe, de présenter le point suivant sur lequel la commission enseignement-restaurant scolaire a effectué un gros travail. Elle donne lecture d'un résumé des différents articles de la convention qui va formaliser les services des repas entre la Commune et l'OGEC. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal délibéré favorablement : Oui : 19 (dont 2 pouvoirs) – Non : 0- Abstention : 0.

- **Présentation de la charte communale par la commission communication,**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Sandrine BOINON, conseillère municipale déléguée, pour la présentation de la charte communale. Elle présente le projet de nouvel entête et des couleurs associées qui vont être déclinées pour toute la communication communale et notamment le site internet. Elle expose que l'utilisation du clocher de la mairie reflète bien l'image de la commune. Après en avoir débattu, le Conseil Municipal valide le projet présenté.

Monsieur le Maire remercie la commission pour le travail effectué.

- **Réflexion sur la déviation poids-lourds du centre bourg et ses aménagements,**

Monsieur le Maire donne à la parole à Monsieur Yvan SIMON qui propose ce soir de débattre sur ce sujet pour avancer sur ce dossier. Il présente les futurs sens de circulation prévu par l'étude Saint Laurent Horizon 2025. La déviation actuelle du centre-bourg pour les véhicules poids-lourds transite par la Montée des saignes et l'avenue Gabriel Fougerouse. Il était prévu de maintenir cette déviation après les travaux de démolition de la Maison SARRAZIN. Il évoque une réunion avec les riverains et leur souhait de ne pas voir pérenniser cette déviation.

Monsieur le Maire intervient et expose que la proposition d'utilisation de l'avenue Gabriel Matagrín ne peut pas être validée du fait de la déclivité de cette voie mais aussi du secteur vers Escap'ad et Les Jardins du Pontet, très difficilement sécurisable.

Monsieur Yvan SIMON propose donc une déviation qui emprunterait la route de la Gondolière avec un élargissement simple et un seul sens dans un premier temps.

Il donne lecture d'un courrier de Madame Véronique GAYET qui a souhaité donner son avis sur ce point, avec la proposition « *de mettre en descente à sens unique la route de la Gondolière à la Croix Grand borne et de mettre parallèlement en sens unique la route de St Bonnet direction Chevaleron pour ainsi effectuer une boucle.* ».

Monsieur Yvan SIMON argumente que cette solution induirait le doublement du linéaire d'aménagement de voirie.

Monsieur le Maire propose de réfléchir à une interdiction du passage des véhicules agricoles en centre-bourg.

Monsieur Jean-Pierre GRAZIOLI fait remarquer que ces créations de voirie et élargissement sont des dégradations de la richesse naturelle. Les petites voies font l'intérêt de notre paysage même s'il comprend les impératifs économiques.

Monsieur Alain GIRAUD souhaiterait que la sécurité soit bien étudiée et que ces travaux ne soient pas faits dans l'urgence.

Monsieur Yvan SIMON présente les travaux initialement prévus par l'étude d'aménagement de la route de la Gondolière avec un phasage en plusieurs tronçons.

Monsieur Ludovic CARRET expose que cette déviation est évoquée depuis des années. Suite à la demande de la CCMDL, 70 000 € ont été attribués par la commission voirie de la CCMDL pour des travaux sur la commune. Une partie de cette déviation poids-lourds pourrait être proposée.

Monsieur Alain GIRAUD demande si le coût total de l'aménagement de la route de la Gondolière a été estimé. Monsieur le Maire évoque un montant de travaux total de 1.2 million d'euros.

Monsieur Yvan SIMON explique que des économies pourront être faites avec les marchés de voirie de la CCMDL.

Monsieur le Maire propose d'avancer le débat sur le point suivant : « Programme de voirie communautaire » et demande au Conseil Municipal de statuer sur l'inscription des travaux d'aménagement entre la Route de la Bourdélière et le secteur situé avant le hameau de la Colle, au programme de voirie de la CCMDL 2021. Il ajoute que le tourne à gauche à créer et l'aménagement du carrefour seront à voir avec le Département du Rhône.

Madame Géraldine SOLEYMIEUX intervient pour préciser qu'un appel à projet de la CCMDL est actuellement lancé pour la création des pistes cyclables.

- **Présentation du projet d'aménagement de la rue Grange Thival avant la réunion publique,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yvan SIMON. Il présente le dossier réalisé par le Cabinet OXYRIA et qui sera présenté en réunion publique le 28/05/2021. L'étude est terminée et le bureau d'études travaille actuellement sur le DCE avec un lancement de l'appel d'offres le 15/06/2021 et le lancement des travaux le 15/09/2021.

Monsieur Yvan SIMON présente le projet et évoque la mise en attente de l'aménagement de la rue des saignes. Seul le busage du fossé permettra la réalisation d'un trottoir.

Madame Odile VERMARE fait remarquer que l'absence de places de stationnement sur le haut de la Rue Grange Thival est problématique.

- **Programme de voirie communautaire, (Vu précédemment)**

- **Organisation du 30^{ème} anniversaire de la Bibliothèque,**

Monsieur le Maire expose que la Bibliothèque « Le Grenier à la Page » va fêter ses 30 ans d'existence. Il est donc prévu de marquer cet évènement, la reprise des activités et de créer une manifestation de l'après-pandémie. Il propose l'utilisation de la salle pluriactivités le samedi 4 septembre 2021 et la présence de Steeve WARING (déjà présent pour l'inauguration). Monsieur le Maire, après avoir obtenu l'accord du Conseil Municipal sur les points présentés, propose une rencontre avec les bénévoles de la bibliothèque pour finaliser le projet mais souhaite que la commune soit partie prenante.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués :

Monsieur Roger MAZARD expose que pour les travaux de la salle polyvalente, le renforcement des poteaux est terminé mais que les entreprises rencontrent des difficultés d'approvisionnement en matériaux risquant de provoquer des retards du chantier.

Il évoque les travaux à la Gendarmerie, ainsi qu'une intervention à la Boucherie et la pose d'un nouveau rideau métallique à la papeterie.

Madame Sandrine BOINON annonce la parution de la lettre d'information en juillet 2021 avec une nouvelle présentation avec une nouvelle déclinaison de la charte graphique. Qui sera aussi intégré dans le nouveau site internet, avec une commande à Sylvie OLLON de photographies de la commune.

Madame Isabelle LOTISSIER rend compte de la journée fleurissement avec les bénévoles. Le rond-point de la Croix Blanche sera décoré fin juin avec une nouvelle thématique.

Madame Yvette BRETONNIER rend compte de la réunion du CCAS avec une présentation de la Croix-Rouge et du manque de bénévoles qu'elle rencontre cumulée à une hausse constante des bénéficiaires. Elle propose d'organiser une réunion avec tous les CCAS de l'ex- canton de Saint Laurent de Chamousset le 24/06/2021 au mille-club afin de les solliciter.

Elle annonce une réunion du comité Municipal pour les Aînés Saint Laurentais pour préparer le 14 juillet.

Après une première réunion pour le devenir du bâtiment THOLLOT, elle souhaite qu'une visite soit organisée très rapidement.

Monsieur Yvan SIMON annonce l'emploi de 3 jeunes cet été, 30 heures par semaines aux services techniques.

Il fait le point sur les travaux en cours et annonce la fin des travaux pour le 30 juin pour la démolition de la maison SARRAZIN, la pose du revêtement pour le parking du Grand Cèdre, la construction du poulailler au parc public avance. Il expose qu'à la demande de jeunes, il est projeté une ouverture du local de la MJC pour les 14-16 ans.

Monsieur Ludovic CARRET annonce la réception des travaux pour le local associatif de La Batie le 4 juin 2021.

Il rend compte de la rencontre avec Monsieur Jean-Paul GIRAUD pour la présentation de son projet de broyage et de compostage sur son exploitation, projet soutenu par la CCMDL.

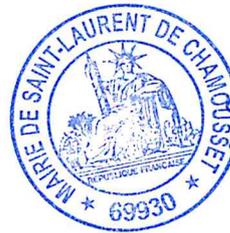
Madame Odile VERMARE présente l'animation du marché de Pentecôte et de la tombola qui sera organisée.

Monsieur Fabrice BONNET confirme la baisse des apports de veaux au marché. Il souhaite que les discussions avec les partenaires lors de la réunion du 27/05/2021 soit fructueuses et porteuses de projets pour la redynamisation du marché.

- **Questions diverses.**

Monsieur Marc LOTISSIER rend compte de la réunion de la CCMDL sur l'habitat. Le diagnostic est terminé et un budget de 150 000 € par an a été voté. Le but sera l'amélioration quantitative du parc locatif.

L'ordre du jour étant terminé la séance est levée à 23h30.



Le Maire,

P. VARLIETTE